

I.R.F.E.D.

262, rue Saint-Honoré
PARIS Ier

VB
950

LES TECHNIQUES DE RECHERCHE I.

Avril 1961

P. GOLFIN

Nous avons donc essayé de définir le mouvement propre de la recherche sociologique qui va de la société politique envisagée dans son orientation décelable aux groupes inférieurs, soit territoriaux, soit traditionnels (tribus p.e.). Le progrès de ce mouvement consiste à découvrir des niveaux d'étude, par un va et vient incessant de la société particulière à la société politique, de sorte qu'on obtienne la meilleure connaissance possible des hommes et des groupes concrets qui intègrent un corps politique. Mais cette méthode doit être mise en oeuvre au moyen de techniques de recherches (qu' certains aujourd'hui encore appellent "méthodes". Cf. M. DUVERGER, "Méthodes des sciences sociales", Thémis, P.U.F. 1961).

Cette question des techniques de sociologie est assez bien connue aujourd'hui dans les cadre des pays modernes (Etats-Unis, France, etc...) elle l'est beaucoup moins dans le cadre des pays à civilisation autre, comme ceux que nous qualifions de sous-développés. Par ailleurs, il est évident que pour un travail concret, il ne sera pas nécessaire ou il ne sera pas possible d'employer toutes les techniques. Ici aussi, comme le remarque M. DUVERGER, il faudra faire preuve d'imagination inventive et créatrice. Mais il est aussi évident que le sociologue doit connaître toutes les techniques en cours, savoir aussi les juger dans leur intérêt et leur portée exacte, de manière qu'il puisse les employer avec discernement.

Les techniques de recherches ont pour but de mettre mieux en évidence et de façon plus sûre les faits. Mais cette étape de l'observation va toujours de pair avec une interprétation des données, une mise en relation avec d'autres, etc toutes opérations qui, elles, n'obéissent pas à des techniques mais au "savoir penser" du sociologue.

Il n'est pas en nos possibilités de vous apprendre toutes ces techniques ; certaines d'entre elles comme la statistique impliquent une véritable initiation. Mais il est important pour vous d'avoir réfléchi sur elles à un certain niveau de profondeur. Et c'est, je crois, ce qu'il nous faut faire ici.

I. LES DIVERSES TECHNIQUES

cf. Georgés GRANAI, "Techniques de l'enquête sociologique", Traité de sociologie I, pp. 135 et suite.

1. Sans qu'une telle division soit parfaitement fondée, on peut distinguer deux ordres de techniques : les techniques d'observation et les techniques de systématization, parmi lesquelles les divers procédés mathématiques.

2. Les techniques d'observation elles-mêmes sont multiples :

a) Certaines relèvent de l'observation documentaire : elles atteignent les faits à travers les traces que ceux-ci laissent, et on peut dire qu'une des caractéristiques du monde moderne est qu'aucun fait, aucun évènement n'ont lieu qui ne laissent quelque trace sensible. Chaque catégorie de documents donne lieu, à la fois, à un certain domaine d'informations et à une technique plus ou moins appropriée pour son étude. Les principaux documents qui intéressent un sociologue sont :

. Les archives diverses, officielles et privées. - Il est évident que, dans nombre de pays sous-développés, ces archives sont quasi-inexistantes ou d'un abord difficile.

. Les moyens d'information, surtout la presse et la radio, desquels on peut attendre trois sortes de connaissance :

connaissance de faits
connaissance de l'opinion qu'ils constituent à former
connaissance d'une ou plusieurs forces politiques qui jouent dans le pays.

. Les statistiques diverses

. La littérature, écrite ou orale, qui renseigne sur la religion et les croyances, comme sur la vie concrète.

. Les techniques utilisées par le peuple

b) D'autres relèvent de l'observation directe, qui, à son tour, peut être :

. extensive : les grands procédés sont alors ceux de l'enquête sur échantillonnage.

. intensive : il s'agit alors

- de formes diverses d'interviews
- des tests et mesures d'attitudes
- de l'observation-participation, qui présente

un caractère plus actif que les autres techniques et dans laquelle nous pouvons faire entrer ce que l'on appellera "l'expérimentation technique".

3. Au plan de la systématisation, nous aurons les techniques mathématiques et les techniques graphiques, elles-mêmes mathématiques ou non.

Nous allons donc passer en revue ces diverses techniques, en insistant un peu plus sur certaines, un peu moins sur d'autres. "Les techniques de l'enquête sociologiques, dit M. GRANAI, ne sont que des procédés opératoires qui permettent l'application de la méthode sociologique à l'objet choisi pour l'étude"(op. cit. p. 138).

II. LES TECHNIQUES D'OBSERVATION INDIRECTE OU DOCUMENTAIRES

A. Nous avons déjà dit qu'un sociologue doit connaître, autant que faire se peut, les travaux et les études, eux-mêmes sociologiques ou historiques, qui concernent le pays auquel il va s'intéresser. Dans l'état actuel des choses, on possède des monographies, généralement bien faites, sur la plupart des contrées ou des groupes humains. Il est évident qu'ici, la technique à utiliser est la technique générale que toute étude met en oeuvre. Il faut seulement remarquer à ce sujet :

1^o) que dans la majorité des cas, les travaux d'ethnographie, p.e., sont de très haute qualité quant aux faits rapportés.

2^o) Mais que souvent, l'interprétation de ces faits, surtout quand il s'agit du phénomène religieux ou de la famille (mariage), est moins satisfaisante, à cause de l'univers spirituel de l'auteur qui le rend incapable de comprendre profondément ce qui lui apparaît à l'observation. C'est ici donc qu'il faut savoir lire avec un esprit critique.

B. En deuxième lieu, nous noterons que, munis de ces connaissances pour ainsi dire "extérieures", et avant d'étudier les divers documents, le sociologue doit pratiquer l'observation directe libre. Celle-ci est une prise de contact globale et, d'une certaine manière, intuitive, avec la réalité. C'est à ce stade que l'expérience du sociologue, ses études, sa philosophie jouent un rôle de premier plan. Elle doit aboutir à une mise en place initiale des niveaux de recherche et une délimitation du champ d'études qui va permettre une observation plus méthodique.

C. Les techniques d'observation documentaire sont de deux sortes : il y a les techniques dites "classiques" et qui diffèrent selon la nature des documents étudiés, historique, juridique, etc ... Ces techniques ressortissent aux diverses sciences spéciales et il est impossible ici de les détailler, car il faudrait faire un cours sur l'histoire, le droit, etc ... ; mais il y a aussi des techniques nouvelles, dites "quantitatives" et dont il faut bien dire qu'elles sont encore dans l'enfance. On en distingue deux, qui d'ailleurs, ont entre elles bien des points communs et que certains auteurs confondent : la sémantique quantitative et l'analyse du contenu.

D. La sémantique quantitative analyse le vocabulaire du texte par des procédés statistiques, soit dans le but de définir les caractéristiques d'un style par rapport au vocabulaire général, soit dans celui d'analyser le texte en lui-même. On détermine, p.e., une sorte d'index général des mots employés par un auteur, avec la fréquence de chacun et il est évident que cette opération peut nous donner une idée de l'univers spirituel de l'auteur. Un tel procédé qui revient à transposer en chiffres un texte ou un style même, se prête au traitement par les machines électroniques, et il peut servir, comme il l'a déjà fait à rétablir des passages d'un texte qui auraient été perdus. L'histoire des idéologies, dans

les sciences sociales, est intéressée par une telle méthode. Vous voyez que pour nous, et dans l'état actuel des choses, il n'est pas nécessaire d'y insister outre mesure.

E. L'analyse du contenu porte plutôt sur les idées exprimées que sur le style du texte ; elle peut s'employer aussi bien avec des textes écrits qu'avec des textes oraux (discours, radio, etc ...) ou avec des photographies et des films. Mais ce qu'il est important de savoir ici c'est que l'analyse du contenu atteint les documents comme des faits et non comme rapportant eux-mêmes des faits. En gros, cette technique "se situe à un niveau intermédiaire entre les techniques approfondies de la sémantique quantitative et les procédés élémentaires de tables des matières quantifiées" (DUVERGER, op. cit. p. 143).

1^o) A un point de vue général, l'analyse peut être totale, c. à d. prendre en compte tous les documents, ou par sondage, si ces documents sont trop nombreux. Mais son idée de base est "de ranger les éléments d'un texte dans un certain nombre de catégories préétablies" (ibid, p. 145), l'établissement de ces catégories étant un des problèmes délicats de cette technique, mais important car il fait de l'analyse un procédé qui ne requiert pas de machines complexes. Une fois ces catégories déterminées, on y range les éléments du texte à analyser, qui se trouve ainsi décomposé en une série de "piles" inégales qui se prêtent au traitement mathématique.

2^o) Une analyse du contenu est toujours basée sur un type d'éléments. On distingue alors deux grands types d'éléments.

a) les éléments à base grammaticale

α) Le mot (appelé aussi "symbole", "terme") Ce sont donc les mots que l'on décompte et que l'on range dans les catégories. On peut alors,

_____ soit décompter certains mots seulement qui sont considérés comme des mots-clés, à cause de leur signification,

_____ soit faire une analyse générale des mots.

β) la phrase et le paragraphe, compris soit grammaticalement et en un sens strict, soit plutôt sur la base de la signification. On a alors affaire à des "thèmes", c'est-à-dire à des "assertions relatives à un sujet". Comme les thèmes présents se chevauchent dans une seule phrase, il est nécessaire que les conventions de départ soient très explicites. Il est évident que l'analyse à partir des phrases ou des paragraphes est une des plus employées en sciences sociales.

b) Les éléments à base non grammaticale

α) les documents entiers. Ici l'unité est un document entier, soit une lettre dans l'étude d'une correspondance, un livre, etc On peut étudier ainsi les slogans politiques, les sujets des affiches de propagande, les éditoriaux des journaux politiques, etc ... le procédé d'analyse est rapide et simple.

β) l'espace. On veut indiquer ici un découpage quasi-mécanique du document étudié en tranches égales, une page par exemple pour un livre, une colonne pour la presse, une ligne même, en tenant compte de la signification différente de l'unité ainsi retenue dans la pluralité des documents. Cette démarche d'ailleurs doit être bien comprise : on recherche les thèmes contenus dans le texte, et on mesure l'importance spatiale de chacun ; cette mesure servira de base au décompte général des thèmes contenus dans le document analysé.

γ) enfin, les traits de caractères.

3°) Mais ce qui est capital, en tout cela, c'est la formulation de catégories qui serviront de cadre au dépouillement du texte : c'est de cette formulation, en effet, que dépend l'intérêt de l'analyse.

a) la variété des catégories est infinie. H. DUVERGER a essayé de regrouper les catégories utilisées par les auteurs américains. Il distingue ainsi :

α) Les catégories de matière, soit les sujets traités dans les documents analysés, soit les méthodes ou les techniques proposées (c'est-à-dire les moyens d'actions).

β) les catégories de forme

- la forme proprement dite dans laquelle est traité un sujet. Pour la presse, par exemple, on distinguera "faits" et "commentaires" ; parmi les faits, ceux qui sont présentés comme certains, comme possibles, etc ... ; parmi les commentaires, ceux qui sont personnels ou non; parmi ces derniers, ceux qui proviennent d'une source directe ou indirecte, précisée ou non, etc

- intensité de l'effet supposé sur le public c'est-à-dire la force d'action d'un texte.

- les procédés rhétoriques employés

γ) les catégories d'opinion, qui peuvent être

elles-mêmes sont susceptibles de sous-divisions analogues à celles que l'on retrouve dans les enquêtes d'opinion.

- les prises de position de l'auteur, qui

- les valeurs auxquelles on se réfère,

- les autorités, personnes, groupes, etc ... au nom desquelles sont faites les déclarations.

δ) les catégories de personnes et d'acteurs

- statut personnel et traits caractéristiques, sexe, âge, position sociale , etc....

- les acteurs, c'est-à-dire les personnes,

les groupes, ou les entités qui sont présentés par les documents analysés comme étant les initiateurs de l'action.

ε) enfin les catégories d'origines du document, et de destination

Mais ces divisions n'ont qu'une valeur d'exemple, car les cadres de l'analyse doivent être adaptés à l'objet étudié.

b) La détermination des catégories. Elle se fait par deux opérations conjointes./

α) la formulation des catégories, qui comprend

- la formulation des catégories générales :

sexe, âge, niveau économique, etc ...

- la formulation des catégories particulières,

qui sont plus nombreuses, et qui se fera à partir des hypothèses de travail traduites en catégories opératoires et formulées avec précisions. C'est ici que l'on retrouve la méthode de va-et-vient des hypothèses aux faits.

fidélité qu'à celui de leur validité. β) leur vérification, tant au point de vue de leur

de préciser les définitions de base de sorte qu'on puisse savoir facilement la portée des conclusions.

- pour la validité des catégories, il suffit si le chercheur est seul, mais il n'en est pas de même s'il y a une équipe : il faut que chaque membre de l'équipe interprète de la même façon chaque catégorie.

F. Vous le voyez, la technique du "content analysis" peut présenter un réel intérêt dans le cas du grand nombre de documents à analyser (journaux, par exemple), qui peuvent ainsi fournir pas mal de renseignements sur les forces politiques d'une société, sur ses idéaux, sur la manière de présenter les choses, sur son influence même, donc sur des aspects importants de la vie sociale concrète. Mais vous comprenez aussi facilement qu'une telle technique peut aboutir à des résultats décevants ou sans intérêt, et qu'elle dépend de l'univers intellectuel du chercheur, de la pénétration de son esprit, de son expérience personnelle dans le pays qu'il étudie, etc ... bref, nous en revenons à ce qui a été le leit-motiv de ce séminaire : la nécessité d'une philosophie. Et, ce qui, ici, est intéressant, c'est de s'apercevoir qu'en matière humaine, il n'y a pas de techniques neutres, à proprement parler. Car l'analyse du contenu est un ensemble de procédés définis et codifiés qui ne vise qu'à rendre plus rapide et plus sûre la lecture de documents, laquelle est une opération humaine, engageant tout l'homme.

III. LES TECHNIQUES D'OBSERVATION DIRECTE EXTENSIVE;

Il est sûr que dans la plupart des enquêtes sociologiques au service du sous-développement et qui en sont au stade de la société inférieure à la société globale, c'est l'observation directe qui est la plus fructueuse. Nous commencerons donc par étudier les procédés d'observation extensive-qui se réduisent à l'enquête par sondage. Celle-ci consiste à étudier une communauté assez vaste par le truchement d'un échantillon représentatif ; elle comprend trois étapes.

A. L'échantillonnage. -Il s'agit ici de déterminer l'échantillon et de mesurer sa représentativité.

1°) la détermination de l'échantillon peut se faire selon deux grands procédés :

Le procédé des quotas

Ce procédé est ainsi appelé parce qu'il consiste essentiellement à fixer à chaque enquêteur un nombre de personnes à interroger. Il comprend deux opérations :

a) Il s'agit d'abord de construire un modèle réduit de la population à interroger en déterminant des catégories sociales qui le représentent et en les combinant entre elles à cet effet.

Les catégories utilisées seront relatives soit :

- à la personne et à la famille : sexe, âge, ou statut familial.
- à la profession
- à l'habitat : village, petite ville, etc ...
- à la région économique.

f) Il faut évidemment limiter les catégories de sorte que la combinaison soit possible. Supposons que la population totale comporte 51 % de femmes et 49 % d'hommes, 70 % de cultivateurs et 30 % d'ouvriers, etc... , il faudra que dans le nombre x choisi comme échantillon ces mêmes proportions se retrouvent.

b) le plan d'enquête une fois établi, on attribue à chaque enquêteur un certain nombre de personnes en précisant le pourcentage selon le plan général et les possibilités concrètes. L'enquêteur doit alors lui-même choisir les personnes qu'il interrogera. Pour ce choix, il n'y a pas de technique spéciale, et c'est pourquoi, souvent on combine la méthode des "quotas" par les procédés probabilistes.

Les procédés probabilistes :

Les personnes à interroger sont ici tirées au sort. Le procédé est basé sur la loi des grands nombres et le calcul des probabilités. Sans être rigoureux, il suppose que chaque unité de la population interrogée a la même chance que les autres de figurer dans l'échantillon. Mais ce n'est pas généralement le cas; et on est obligé d'employer des procédés détournés.

a) les méthodes de tirage au sort.

1) les tirages par répertoires. Si la population est répertoriée, sans pourtant être numérotée, on prélève à intervalles réguliers une unité, par exemple un nom tous les dix noms, ou toutes les pages, etc

2) les sondages aéroliers. Il se fait au moyen de cartes géographiques ou de photos aériennes, sur lesquelles on projette un quadrillage qui définit des "aires" aussi homogènes que possible. On tire alors au sort les aires dont la population sera interrogée tout entière. Cette sorte de sondage est appelée aussi "sondage par grappes" puisqu'on tire au sort des groupes d'éléments.

3) les sondages à plusieurs degrés reviennent à répéter plusieurs fois les sondages par grappes jusqu'au tirage au sort de l'unité. Par exemple : on prend, en campagne, une division administrative, puis on tire au sort des aires ; en celles-ci, par un quadrillage, on tire au sort des îlots à l'intérieur desquels on effectue un recensement, et, par un tirage sur répertoire, on prend une personne sur 3 ou 4.

4) les sondages à plusieurs phases, consistent à combiner plusieurs sondages, portant sur des fractions variables de population : un grand échantillon d'abord, sur lequel on fait une enquête rapide, qui permet de tirer un échantillon plus réduit sur lequel on fera l'enquête approfondie.

b) Les sondages stratifiés. Il part d'une division de la population en catégories a priori, comme dans les sondages non probabilistes, auxquelles on demande d'être hétérogène les unes par rapport aux autres. Les critères de détermination des strates peuvent statistiques ou géographiques, ou socio-professionnels, mais dans tous les cas on a intérêt à se référer à des experts, si possible. Il est évident que la stratification doit être adaptée à chaque enquête, mais pour constituer la strate il vaut mieux règle générale croiser le plus possible de critères indépendants que multiplier le nombre de catégories relatives à un seul critère. Et naturellement cette technique de strates peut se combiner avec celle du sondage à plusieurs degrés.

c) les échantillons-maîtres (master sample). Ce sont des échantillons de grande taille, constitués en dehors de toute enquête et dans lesquels on tire l'échantillon qui servira à l'enquête. Comme ici on n'est pas pressé par le temps, on peut employer les procédés les plus raffinés pour établir l'échantillon-maître et le

tenir à jour du mouvement social.

2°) L'échantillon ainsi déterminé doit être représentatif. sinon les réponses à l'enquête ne signifieraient rien. Cette représentativité recouvre deux questions :

La détermination du caractère représentatif d'abord consiste à calculer la probabilité qu'à un échantillon de ne pas dépasser une certaine marge d'erreur par rapport à la population sondée. Pour bien saisir cela, il faut savoir en quoi consiste la probabilité d'un événement : c'est le rapport des cas favorables à sa réalisation au nombre de cas possibles, lorsque tous les cas sont également possibles, $\frac{9}{10}$, ou $\frac{1}{10}$. Si j'ai un sac rempli de boules pour moitié blanches et pour moitié noires, la probabilité de tirer une boule blanche sera, pour chaque tirage $\frac{1}{2}$. Si maintenant on ne connaît pas la proportion des boules blanches et des boules noires, on peut se demander combien il faudra de tirages pour avoir une indication assez précise de cette proportion. C'est le problème de la représentativité de l'échantillon, dont nous comprenons bien la signification : on ne peut pas dire, en effet, il est certain que les proportions de l'échantillon ne dépassent pas de 10 %, par exemple, les proportions réelles de la population, mais on veut dire : il y a 95 chances sur 100 que ces proportions ne dépassent pas de 10 % les proportions réelles. La probabilité n'est jamais une certitude.